

Présents : BELLAMY M.J. RAMEIX S. SONNEVILLE-COUBE B. FLEURY T. FONTAINE G. GARNIER H. GOURDEAU E. BELLAMY J.P. BARDET S. DUTOUR M.P. RICHARD A. PELTIER S. LIDDELL C.

Absents : VALLET S. ; MICHOT T. a donné pouvoir à BELLAMY M.J.

~~

Le Conseil Municipal :

- Accepte les différents de contrats et conventions suivants :
 -
 - ✓ le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec la société SEGILOG (prestataire informatique auprès des collectivités territoriales)
 - ✓ le contrat d'assurance statutaire avec la CNP Assurances
 - ✓ la convention de mise à disposition de locaux auprès de la CCPL dans le cadre de l'accueil du Relais Petite Enfance Itinérant et le Lieu d'Accueil Parents-Enfants Itinérant
 - ✓ l'avenant n° 4 à la convention de Mécénat avec SOREGIES pour la pose et la dépose des décorations lumineuses de Noël sur candélabres
 - ✓ la convention relative à l'éclairage extérieur des espaces loisirs et sportifs concernant le stade
 - ✓ la convention d'exploitation et de maintenance des infrastructures de recharges électriques pour la borne située parking de la poste
- Autorise le remboursement des frais d'ovariectomie d'une chatte errante capturée par un administré

B. Sonnevile-Coupé :

- explique et présente le devis de réparation du mécanisme du moulin par une entreprise spécialisée
- relate les 1^{er} travaux effectués par la commission « Risques Majeurs » dans le but de rédiger le Plan Communal de Sauvegarde

E. Gourdeau explique :

- l'organisation de la distribution des journaux et agendas réalisée par les élus
- l'abattage de peupliers à l'étang (120 arbres)
- la mise en place d'un permis à point, en urgence, à la cantine. Mme le Maire ajoute qu'elle s'est entretenue avec Mme Jusseume, inspectrice, au sujet du comportement des enfants.
- le Noël des enfants à l'école : pas de spectacle cette année et la distribution des cadeaux s'effectuera dans chacune des classes
- le vol d'une guirlande lumineuse à l'église

J.P. Bellamy informe que :

- les travaux du programme voirie 2020 ont été réceptionnés,
- les travaux d'entretien de fossés, pare-feux et broyage sont à jour
- l'étude de l'aménagement de la RD347 en agglomération est toujours en cours.
- le stade nécessite des réparations au niveau des arroseurs et changement de but à prévoir

Madame le Maire communique diverses informations :

- La caravane des sports d'hiver sera au gymnase le 10 février 2021
- Elue Présidente de l'Association des Maires de la Vienne ce jour

Séance levée à 21 h 35